

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES

Date convocation 18/06/2019	Nombre de membres en exercice : 11
	Nombre de membres Présents : 7
	Nombre de membres Absents : 4
Date Affichage 18/06/2019	Nombre de procurations : 0
	Nombre de votants : 7

Séance du 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 25 juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : LOOS P., BRILLIARD M., GOMES D., PERARNAUD C., DOUMERGUE F., CHEVRIER C., POROLI F.

Absents excusés : VERGES B., CICCARIELLO C.

Absents : LOPEZ MT., MIRAN P.


**Objet de la Délibération : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2019**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** d'attribuer une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

Nom de l'association	Montant attribué
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Capcir	1 500 €
Rugby Athletic Cerdagne Capcir	150 €
Club des Sports de Formiguères	1 500 €
Ski Club	550 €
Ski de Fond Club Haut Conflent	25 €
Randonnée des Hauts Cantons	100 €
Ecole de Musique Capcir Haut-Conflent	650 €
ADMR	500 €
Les Restaurants du Cœur	200 €
Temps Danse	700 €
Association loisirs et culture pour la manifestation équine Equi Formi	2 500€
Association Chapelle de Villeneuve de Formiguères	150 €
Club de glace (patinage)	250€
Association les enfants d'abord	100 €
Parents d'élèves Capcir	200€
Association de sauvegarde et de mise en valeur des terres de Matemale et Formiguères	300€
<b>Total</b>	<b>9 375 €</b>

2019-D037

Envoyé en préfecture le 27/06/2019  
Reçu en préfecture le 27/06/2019  
Affiché le 28/06/2019   
ID : 066-216600825-20190625-2019\_D037-DE

**DECIDE** d'inscrire ces montants sur le budget communal 2019.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 27 juin 2019

Le Maire

P. LOOS

